



# Les Brèves de Meroux

## Spéciale rentrée scolaire 2016-2017



### INSCRIPTIONS PERISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE

Toutes les informations concernant les inscriptions aux activités périscolaires et à la restauration scolaire pour la rentrée 2016-2017, sont téléchargeables sur notre site [www.meroux.fr](http://www.meroux.fr) Merci de déposer vos dossiers d'inscriptions complets **en Mairie avant le 22 août 2016**. Pour tout renseignement complémentaire contacter le secrétariat de Mairie au 03.84.56.04.30

### ACTIVITES PERISCOLAIRES

Compte tenu des difficultés rencontrées actuellement par les FRANCAS du Territoire de Belfort et de leur situation délicate. La municipalité a décidé de consulter d'autres prestataires afin d'assurer un encadrement éducatif de qualité auprès des enfants lors des temps d'accueil extrascolaire. Ainsi, l'association La Ludotaverne (Beaucourt) dirigée par Christophe VARRAULT, déjà présente dans plusieurs communes pour les TAP et spécialisée dans l'animation auprès des jeunes, a été retenue pour assurer cette mission. Marion VARENNES, prochainement sous contrat avec la Ludotaverne, poursuivra son activité au sein de notre accueil périscolaire. Matthieu LANGLOIS n'a pas encore décidé s'il intégrait les effectifs Ludotaverne pour la rentrée. En cas de départ, il serait alors remplacé par Christophe VARRAULT. Le programme des activités vous sera communiqué dès la rentrée.

### RESTAURATION

Les repas seront fournis et livrés par SODEXO. Les menus seront affichés dès la rentrée dans les panneaux municipaux à proximité de l'école et seront mis en ligne sur le site de la commune chaque semaine. Les enfants déjeuneront en compagnie de Josiane CREUX, Marion VARENNES et Violette GILGENMANN.

**NOUVEAU** : les mercredis, l'inscription est possible en garderie jusqu'à 12h30, et/ou à la restauration scolaire jusqu'à 13h30.

### TRANSPORT SCOLAIRE

La société TRANSDEV assurera désormais le transport scolaire des enfants de Meroux et Moval jusqu'aux écoles de Meroux et de Vézelois. Les arrêts restent inchangés. Les nouveaux horaires seront affichés aux arrêts de bus et sont déjà consultables sur le site de la Mairie de Meroux.

Les enfants seront accompagnés par Elodie BAINIER ATSEM qui accompagnait déjà les enfants l'année dernière. Elle sera chargée de surveiller tous les enfants (maternelle et élémentaire). Ainsi, à aucun moment, les enfants ne seront seuls dans le bus.

### ORGANISATION GENERALE : HORAIRES DES ECOLES DE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

Les horaires des écoles seront les suivants : 8h30 – 11h30 et 13h30 – 15h45. Les portes s'ouvriront 10 min avant les horaires de rentrée des classes.

Les horaires extrêmes de l'accueil périscolaire restent inchangés : 7h30 et 18h30.

*Par contre, les autres horaires ont été aménagés en fonction de cette nouvelle organisation. Tous les renseignements sont disponibles sur le site de la commune [www.meroux.fr](http://www.meroux.fr)*

### RAPPEL TRES IMPORTANT

Afin de confirmer les effectifs des enfants inscrits en maternelle, il est **primordial** que tous les enfants soient bien présents le jour de la rentrée (le jeudi 1<sup>er</sup> septembre).



Bonnes vacances à tous !

